



Département de la Loire – 17 000 habitants

RECRUTE

Par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Son Responsable Cinéma

Cadre d'emploi des techniciens territoriaux

Spécialité : techniques de la communication et des activités artistiques

Sous l'autorité de la responsable du pôle culturel et en relation avec les élus, vous assurez le fonctionnement du cinéma intercommunal (une salle de 164 places), appuyé par une équipe de bénévoles, d'un agent technique et d'un agent de médiation.

En collaboration étroite avec le centre culturel, vous aurez en charge :

- l'accueil de la clientèle et la tenue de la billetterie informatisée
- l'obtention des films (créneau généraliste et Art et Essai) en lien avec l'entente de programmation VÉO
- la poursuite du classement Art et Essai
- la proposition d'événements liés au cinéma
- la réception dématérialisée des films et le suivi des KDM
- la coordination et l'accueil des dispositifs d'éducation à l'image et des séances scolaires
- le développement de la collaboration avec la médiathèque avec l'organisation d'animations événements
- la relation avec les services de maintenance et les fournisseurs
- la communication
- la sécurité des personnes et le respect des règles de sécurité
- l'organisation et la communication du planning des bénévoles, l'encadrement des 2 agents
- la tenue de la régie d'avances et de recettes et le montage des dossiers de subvention.

Vous justifiez :

- connaissance des domaines techniques du service (entretien matériel, sécurité du bâtiment et du public)
- expérience dans le secteur de l'exploitation cinématographique
- autonomie, polyvalence et rigueur professionnelle
- capacité à contribuer à la conception, à la coordination et à la gestion d'un projet culturel en partenariat avec les équipes, les bénévoles, les élus et les institutions intéressées
- maîtrise de l'outil informatique
- la connaissance de la comptabilité publique est un atout
- Permis B exigé
- horaires décalés (travail en journée, soirée et Week-end) : 2 jours de repos hebdomadaires + un week-end libéré par mois.

Rémunération :

Statutaire + régime indemnitaire + chèques déjeuners+ CNAS

Poste à pourvoir au plus tôt

Candidature et CV à envoyer avant le 10 juillet 2019 - entretien le 12/07/2019

Monsieur le Président de la CCPR
9, rue des prairies – 42 410 Pélussin
Ou

c.roudon@pilatrhodanien.fr

Renseignements : 04-74-87-30-13